

FORT-DE-FRANCE

Pointe Simon : un chantier hors normes qui monte, qui monte...

Rodolphe LAMY | France-Antilles Martinique | 12.03.2010



Les professionnels du Cobaty ont pu se rendre compte sur place de l'importance des travaux de fondation. (Wilfrid Tereau/France-Antilles)

Les professionnels du Cobaty en visite. Les premiers étages apparaissent enfin. Démarré il y a plus d'un an, le chantier de la Pointe Simon commence seulement à offrir ses premières avancées visibles. « Il faut préciser que le plus gros des travaux réalisé jusqu'à présent ne se voit pas », objecte l'architecte de ce projet, Erick Orville. En visite ce jour-là, une vingtaine de professionnels du bâtiment, casques de chantier sur la tête, écoutent et observent avec attention.

Pour les membres du Cobaty (lire ci-contre), ce déplacement sur le site de la Pointe Simon est instructif à plus d'un titre. « C'est un chantier hors normes », s'enthousiasme l'un d'eux. Rien que pour les fondations, une enceinte qui descend sur 40 mètres, longue de 330 mètres et large de 80 centimètres a été réalisée. « Pour donner un ordre d'idée de ce qui a été coulé en béton, il faut s'imaginer un mur d'1 mètre de long sur 40 centimètres de large qui relierait Fort-de-France à Saint-Pierre », laisse entrevoir l'architecte en charge du chantier. Même chose pour les linéaires en acier, nécessaires au maintien de la structure. Sauf que là, ils représenteraient une distance équivalente à Fort-de-France / Trinidad.

En zone liquéfiabale

Tout un symbole puisque c'est à Trinidad qu'il faut chercher les principaux investisseurs du futur Pôle d'Affaires de la Pointe Simon. Avec aussi comme partenaires le Groupe Monplaisir, la mairie de Fort-de-France ou Georges-Hubert Rosillette, la première phase de ce projet colossal prévoit de faire sortir du sol trois tours imposantes. La plus haute (censée accueillir des bureaux), mesurera 93 mètres de haut pour 21 étages. Pour celle-ci, les ouvriers ont creusé des fondations de 40 mètres (soit 43% de sa hauteur). À ses côtés, un bâtiment courbe destiné à héberger des logements « moyen standing » face à la mer (36 mètres de hauteur pour 35 mètres de fondation, soit 97% de sa hauteur) et une tour abritant des commerces et

des bureaux (38 mètres de hauteur pour 45 mètres de fondation, soit 118% de sa hauteur) commencent aussi à sortir de terre.

Cela n'a pas été sans mal. Car, comme toute la partie basse de la capitale foyalaise, le site de la Pointe Simon se trouve en zone liquéfiable. Une donnée complexe qui explique l'importante et la durée des travaux de fondation. « Compte tenu des règles P S92 (ndlr : parasismiques), nous avons dû réaliser un système de fondation spécial pour s'ancrer dans le bon sol », décrit Erick Orville. Ajoutés à cela, les risques sismiques ou cycloniques, le passé de la Pointe Simon (une ancienne décharge de l'usine du même nom), le maître d'ouvrage -la société de la Pointe Simon- ne peut rien laisser au hasard. Mais, la partie la plus technique étant désormais réalisée, les tours devraient continuer à grandir à vue d'oeil dans les mois à venir...

- Cobaty : des professionnels comme « force de proposition »

Ils sont intéressés au plus haut point par le chantier de la Pointe Simon, en raison de sa complexité et de ses dimensions « hors normes ». « Ils », ce sont les 32 membres du Cobaty Martinique, une association créée en 1994 qui regroupe une vingtaine de corps de métiers liés au bâtiment (architectes, notaires, assureurs, économistes de la construction, vendeurs de matériaux, avocats...). À l'image du Cobaty International, le Cobaty Martinique se veut « apolitique et non-corporatiste » et se présente comme une « force de proposition et de contradiction » .

Son expertise est aujourd'hui reconnue par les autorités, administrations et pouvoirs publics. Les membres de l'association sont régulièrement associés aux réunions qui touchent à l'immobilier, à la construction ou à l'environnement. Sa force ? Un regroupement de compétences et d'expertises destiné à « donner des éléments aux décideurs » .

Des études sur le plan de prévention des risques, le parasismique, des travaux sur le foncier disponible dans l'île, sur les prix de l'immobilier ont déjà été menées. « Depuis les événements de février 2009, on étudie les différences de prix de construction entre la Martinique et la Guadeloupe. On essaie de comprendre pourquoi la Martinique est 12 à 13% plus chère », indique un de ses membres. L'ensemble des travaux du Cobaty ont vocation à être divulgués. Les professionnels de l'association ambitionnent ainsi de « faire avancer les débats » .



Avec 93 mètres de hauteur pour 21 étages, l'une des trois tours en construction sera la plus haute des petites Antilles.